



DEMANDE D'ÉQUIVALENCES

VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LES DIRECTIVES AU VERSO

Tous les documents pour votre demande d'équivalences doivent être remis au secrétariat de la Faculté d'ingénierie (local 102G1).

Nom de l'étudiant(e) :

Numéro d'étudiant (NI) :

Programme d'études :

EQUIVALENCE POUR :

Études antérieures

Demande de commandite

Échange international

Nom de l'institution : _____

Sigle de Cours	Titre du cours	Professeur ou professeure		Année où le cours a été suivie	Nombre total d'heures		Sigle du cours recherché à l'UdeM
		Nom	titulaire d'un permis d'exercice*		Cours	Laboratoire	
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	Oui / Non / NA	_____	_____	_____	_____

SIGNATURE DE L'ÉTUDIANT OU DE L'ÉTUDIANTE

DATE

* Ingénieur ou ingénieure étant membre d'un ordre professionnel qui a le droit de pratiquer le génie dans sa juridiction (province / pays). Cette exigence s'applique seulement pour les cours de génie.

La Faculté d'ingénierie se réserve le droit d'attribuer des équivalences de cours selon les normes du Bureau canadien d'agrément des programmes de génie (BCAPG). À moins d'avoir fait des études dans un autre programme agréé par le BCAPG, d'un programme de génie agréé dans un pays signataire de l'accord de Washington ou pour lequel il existe une entente de reconnaissance mutuelle (par exemple, la Commission des titres d'ingénieur de la France), aucune équivalence pour études antérieures n'est accordée pour des cours d'ingénierie. Un nombre limité de crédits en mathématiques, en sciences naturelles et dans des disciplines complémentaires reconnues par la Faculté d'ingénierie peut par contre être reconnu sous certaines conditions.

Directives :

- 1) La demande d'équivalence ne sera pas considérée à moins que ce formulaire soit dûment rempli et toutes les pièces justificatives soient annexées. Les pièces justificatives à annexer sont les plans de cours, le relevé de notes officiel, et dans le cas de cours de génie - la preuve du permis d'exercice du professeur ou de la professeure est aussi demandée.
- 2) Veuillez utiliser un formulaire pour chaque discipline (ex. utiliser un formulaire pour tous les cours MATH).
- 3) Assurez-vous d'inclure le nombre d'heures de cours et de laboratoire par semaine (assurez-vous que l'information soit officielle).
- 4) Assurez-vous d'écrire le sigle du cours de l'Université de Moncton pour le cours recherché. Vous pouvez consulter la liste des cours offerts par la Faculté d'ingénierie sur le lien suivant : http://www.umoncton.ca/repertoire/1er_cycle/faculte_ingenierie.htm
- 5) Soumettez une preuve officielle que la professeure ou le professeur qui a enseigné le cours est autorisé à pratiquer la profession d'ingénieur selon les lois de cette province ou de ce pays (pour les cours de génie seulement). Par exemple, nous accepterons la liste des membres de l'Association des ingénieurs et géoscientifiques du Nouveau-Brunswick ou de toute autre association ou ordre d'ingénieurs au Canada (site web ou autre document officiel). Pour les autres pays, une preuve semblable devra être fournie.
- 6) Joignez une copie de la description de cours **officielle** et détaillée **de l'année à laquelle le cours a été réussi**. La description de cours officielle doit être un plan de cours du professeur ou de la professeure, ou provenir de l'annuaire officiel de l'institution.
- 7) Faites suivre votre relevé de notes officiel au Registrariat.

À L'USAGE DE LA FACULTÉ SEULEMENT

Vérification	Oui / Non	Commentaires
Description officielle	Oui / Non	_____
Année où le cours a été pris (le syllabus concorde-t-il ?)	Oui / Non	_____
Preuve que le(la) professeur(e) est un ingénieur(e) professionnel(le)	Oui / Non / NA	_____
Programme agréé par le BCAPG	Oui / Non / NA	_____
Programme agréé dans un pays signataire de l'Accord de Washington	Oui / Non / NA	_____
Programme agréé dans un pays avec entente de reconnaissance mutuelle	Oui / Non / NA	_____
Note obtenue	Oui / Non	_____
Vérifier le nombre d'heures de cours /de laboratoires	Oui / Non	_____
L'étudiant(e) a-t-il (elle) reçu le nombre maximal de crédits permit par le BCAPG ou les règlements universitaires ?	Oui / Non	_____
Vérifié par : _____	Signature de la Vice-doyenne ou du Vice-doyen : _____	